

SALARIÉ.E.S DU PUBLIC ET DU PRIVÉ, ÉTUDIANT.E.S ET RETRAITÉ.E.S, PRÉCAIRES ET FONCTIONNAIRES, UNISSONS-NOUS POUR COMBATTRE LES RECULS SOCIAUX !

La FSU partage la colère et les préoccupations des organisations qui condamnent les remises en cause des droits sociaux des salarié.e.s que la réforme du Code du travail génère sous couvert de flexibilité et d'adaptabilité du marché du travail. Le gouvernement n'a pas répondu aux mobilisations du 12 septembre dernier lui demandant de revenir sur ce projet.

La Commission administrative du SNESUP-FSU a décidé d'appeler à la grève et à participer aux mobilisations engagées le **21 SEPTEMBRE** prochain selon des modalités choisies localement. Il s'agit d'obtenir un Code du travail protecteur et des créations d'emplois de qualité pour nos étudiant.e.s, pour nos proches et parce que toute régression sociale dans le secteur privé a vocation, par « équité » à s'étendre au secteur public.

Le **28 SEPTEMBRE** manifestons avec les retraité.e.s pour dénoncer leur perte de pouvoir d'achat. La revalorisation de 0,9 % des retraites annoncée ne compensera pas la baisse de 1,7 % des pensions due à l'augmentation de la CSG !

Concernant plus spécifiquement les fonctionnaires, l'ensemble des fédérations syndicales de la fonction publique (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FA-Autonomes, FO, FSU, UNSA et Solidaires) appelle à manifester le **10 OCTOBRE** contre les mesures gouvernementales à l'encontre des agents de la fonction publique : gel du point d'indice, hausse de la CSG, imposition d'un jour de carence, baisse de 120 000 fonctionnaires sur le quinquennat.



La Commission administrative du SNESUP-FSU a décidé d'inscrire dans les mobilisations un cortège ESR afin de porter nos revendications spécifiques : hausse du budget et recrutement de 6000 agents par an pendant 10 ans, réduction de la précarité dans les laboratoires de recherche et les UFR, augmentation des moyens (humains, matériels, immobiliers et financiers) permettant d'accueillir sans sélection les bachelier.e.s dans les filières d'études de leur choix et de financer les missions de tous les personnels de recherche, lutte contre le recul de la démocratie universitaire et les restructurations forcées. Le préavis de grève sera prolongé tout le mois d'octobre 2017.

BUDGET 2018 DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Avec 170 000 étudiant.e.s de plus qu'en 2009, et 350 000 de plus attendu.e.s pour 2025, c'est un budget en croissance de 2 milliards d'euros par an pendant 10 ans qui serait nécessaire pour les budgets de l'enseignement supérieur et de 1 milliard d'euros par an pendant dix ans pour la recherche !

Jeudi matin sur France Inter, la Ministre a annoncé une hausse du budget 2018 de 700 M€, après une amputation de 331 M€ en juin dernier. Cela reste bien en dessous des besoins réels ! 350 M€ seraient déjà nécessaires pour prendre en compte le GVT, l'inflation, les mesures PPCR, la formation des MCF et une augmentation du point d'indice qui compenserait l'inflation. Il resterait donc 350 M€ à répartir entre la recherche et l'enseignement. Or avec 50 000 étudiant.e.s de plus accueilli.e.s en 2017 et autant attendu.e.s en 2018, c'est minimum 700 M€ qui doivent être affectés pour accompagner cette augmentation du nombre d'étudiant.e.s.

En outre, le « I » ajouté au périmètre du ministère devenu désormais le ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation a un coût. Il faudra donc comparer l'augmentation à périmètre constant !

Notre ministère est une variable d'ajustement du budget de l'État. Nous avons le plus haut taux de précarité de toute la fonction publique. Depuis le passage aux RCE en 2009, nous avons perdu 7 500 agents titulaires et les établissements ont été contraints de recruter 14 000 contractuel.le.s.

C'est une budgétisation pluriannuelle de la croissance de notre budget dont l'ESR a besoin, pas seulement d'effets d'annonce !

DÈS À PRÉSENT, ORGANISONS LA MOBILISATION DANS NOS ÉTABLISSEMENTS !

Mettons toutes ces questions en débat dans nos établissements lors d'assemblées générales ou de conférences/débat. À cet effet, le SNESUP-FSU a négocié les droits de diffusion publique du documentaire « Étudiants l'avenir à crédit » de Jean-Robert Viallet. Ce film permet d'aborder les problématiques de l'augmentation des frais d'inscription, de la mise en concurrence des établissements et du rôle des classements internationaux, de la sélection à l'université ou de la dette étudiante. N'hésitez pas à nous contacter pour organiser une projection.



D'ores et déjà la rentrée a été reportée à l'institut Galilée de Paris XIII et en Sciences politiques à Lille. Le projet de restructuration et d>IDEX de Paris Saclay organise la scission entre une université élitiste et un collège universitaire sans activité de recherche. La communauté se mobilise. Une autre université, inclusive, démocratique et de haut niveau, est possible. Construisons-la ensemble !